



L'ECHO DE L'ESSONNE

25 septembre 2013



Examen des recours en notation des cadres A B et C

FO, présent dans tous les grades de **A** jusqu'en **C**, a pu participer à tous les votes et s'est largement exprimé afin d'obtenir satisfaction pour les collègues réclamants. Lors de l'examen de dossiers d'agents qui obtenaient partiellement satisfaction et afin de ne pas bloquer un éventuel recours en CAP nationale de l'agent, **FO** s'est rapproché de ses homologues des autres syndicats pour s'assurer d'une position commune lors des votes.

Les représentants **FO-DGFIP** réaffirment qu'ils sont, par leur mandat donné par les électeurs, représentants de tous les personnels et, à ce titre, autorisés à intervenir sur tous les dossiers présentés, sans exclusive, et ce, à chaque fois qu'ils l'estiment judicieux.

Leurs interventions n'ont qu'un seul but, défendre l'agent parce qu'ils l'estiment lésé, afin de le rétablir dans ses droits.

En préambule, la direction a fait le point sur les recours 2013. C'est ainsi, qu'il y a eu 34 recours hiérarchiques, pour les 3 corps : **A, B, C**, répartis comme suit : **04 A, 22 B** et **08 C**.

Les C.A.P. Locales des catégories A, B et C ont été réunies les 13, 16, 20 et 23 septembre pour l'examen de dossiers de recours en évaluation déposés par les collègues.

Compte rendu par ordre de Catégorie

Compte-rendu de la CAPL appel de notation des cadres **A** du 16 septembre 2013

1) Les réserves de « points » étaient les suivantes :

Pour les échelons variables, 5 bonifications de 1 mois et 2 de 2 mois.

Pour les échelons terminaux, 2 bonifications de 1 mois et 2 de 2 mois

La direction a précisé que les réserves de points étaient très nombreuses cette année. En raison des conditions particulières liées à la nouvelle formule de notation :

- absence de visibilité sur le nombre de recours ;
- les réserves ont été demandées avant d'avoir une connaissance précise des contingents attribués à la DDFIP.

Cette situation n'est pas amenée à se reproduire. Si le protocole est identique aux années précédentes, les points non attribués seront reversés à la DGFIP qui les redistribuera à la DDFIP de l'Essonne lors du prochain exercice.

2) Débat contradictoire :

Quatre dossiers d'appel étaient présentés devant la commission. A l'issue des échanges,

2 dossiers ont reçu pleine satisfaction de leurs demandes,

1 dossier a été partiellement revu à la hausse,

le dernier dossier a obtenu une mention d'encouragement.

La direction s'est engagée à suivre les mentions d'encouragement pour qu'elles soient suivies d'effet l'année suivante si la manière de servir reste satisfaisante.



Secrétaire Départementale : Sabine TRIQUENAUX

Secrétaires adjoints

: Alain FILIPPI

: Lionel BOYER

Permanent

: Frank SAINTOL

Trésorière

: Cécile COMOTTO

Courriel : fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/>

(SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)

(CFP Montgeron ☎ 01.69.40.87.24)

(SIP Evry ☎ 01.69.36.63.11)

(DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)

(SIP Evry ☎ 01.69.36.69.50)

Compte-rendu de la CAPL appel de notation des cadres **B** du 20 et 23 septembre 2013

- 1) Les réserves de « points » étaient les suivantes :
Pour les échelons, 8 bonifications de 1 mois et 5 de 2 mois.
- 2) Débat contradictoire :
22 dossiers d'appel étaient présentés devant la commission. A l'issue des échanges,
10 dossiers ont reçu 1 mois,
03 dossiers ont reçu 2 mois,
11 dossiers ont obtenu un changement dans le tableau synoptique
05 dossiers ont vu la modification de l'expression littérale.

Compte-rendu de la CAPL appel de notation des cadres **C** du 13 septembre 2013

- 1) Les réserves de « points » étaient les suivantes :
Pour les échelons variables, 8 bonifications de 1 mois et 5 de 2 mois.
- 2) Débat contradictoire :
Huit dossiers d'appel étaient présentés devant la commission. A l'issue des échanges,
03 dossiers ont reçu pleine satisfaction de leurs demandes,
04 dossiers ont été partiellement revus à la hausse,
le dernier dossier n'a obtenu aucune satisfaction car il avait déjà eu une bonification de 1 mois.



FO - DGFIP 91

Bulletin d'adhésion

Nom

Prénom

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au syndicat **FO DGFIP**

fait à :

le

signature

